

VOULOIR DEVELOPPER SON ENTREPRISE

C'est louable !

Pourquoi choisir
les solutions
de location financière **ASSETLEASE !**

2018

Présentation

**Pour une économie
de l'usage responsable**



ASSETLEASE
Concepteur & maître d'oeuvre en **Financement**

CERFRANCE

AVANTAGES

DES SOLUTIONS DE LOCATION FINANCIÈRE adaptées à vos besoins !

Expert en matière de services dans le domaine de la location financière pour les équipements professionnels. ASSETLEASE accompagne tous ses clients et ses partenaires avec un engagement et l'assurance d'un

« interlocuteur unique » !

Exemple financement matériel :

Montant du financement : 6 000 €ht

Durée du financement : 48 mois

Mon Loyer mensuel : 144,17 €ht

AVANTAGES

CERFRANCE

Frais de dossier **OFFERTS**

90,00 €ht d'économies

FINANCEMENT DU PROJET :

Matériels, logiciels et services associés sur une durée adaptée à l'usage des équipements

EFFICACITÉ
Une réponse rapide,
une offre claire

DURÉE DE FINANCEMENT
Adaptée aux matériels
de 12 à 72 mois

LEASE-BACK
Refinancement en location
des équipements existants

ANTICIPER
Les renouvellements &
la fin de vie des équipements,
sans surprise !

ENGAGEMENT
Recyclage des équipements
et respect des normes DEEE
(déchets équipements
électriques et électroniques)

NOS VALEURS
Transparence & Ethique

PROTECTION
Assurance des équipements

Simplicité | Efficacité | Adaptabilité



ASSETLEASE
Concepteur & maître d'œuvre en Financement

CERFRANCE

AVANTAGES

SAVEZ-VOUS QUE CES CHOIX pénalisent le développement de votre entreprise ?

FONDS PROPRES, CRÉDIT BANCAIRE, CRÉDIT-BAIL Pourquoi choisir de pénaliser son entreprise ?



Choisir le financement sur **FONDS PROPRES**, vous pénalise !

- Fonds propres immobilisés (immobilisation des équipements au bilan)
- Endettement de votre société pour des équipements à fortes obsolescences
- TVA à avancer sur la totalité de la facture fournisseur
- Pas de possibilité d'évolution des équipements pendant la durée du contrat
- Gestion du recyclage des équipements en fin de vie à votre charge
- Coût de maintenance lié aux équipements vieillissants
- Moins-value lors de la revente des équipements obsolètes



Choisir le financement par **CRÉDIT BANCAIRE**, vous pénalise !

- Pas de possibilité d'évolution des équipements pendant la durée du contrat
- Endettement financier auprès de votre banque
- Gestion du recyclage des équipements en fin de vie à votre charge
- Dépendance financière auprès de votre partenaire bancaire



Choisir le financement par **CRÉDIT-BAIL**, vous pénalise !

- Engagements financiers inscrits à l'annexe du bilan
- Durée de financement déterminée non modifiable
- Pas de possibilité d'évolution des équipements pendant la durée du contrat
- Gestion du recyclage des équipements en fin de vie à votre charge
- Dépendance financière auprès de votre partenaire bancaire

Simplicité | Efficacité | Adaptabilité



ASSETLEASE
Concepteur & maître d'oeuvre en **Financement**



CERFRANCE

FAIRE LE CHOIX DE LA LOCATION FINANCIÈRE

C'est essentiel pour booster votre développement !

Pourquoi choisir de pénaliser son entreprise alors qu'il y a
les solutions de financement ASSETLEASE !

Financement
dès
800,00 €HT

Une réponse
instantanée
en ligne

Démultiplication
de vos sources
de financement

- Les loyers sont comptabilisés en charge d'exploitation
- Pas d'immobilisation sur votre équipement
- Pas d'impact sur le haut du bilan, en ne jouant que sur le poste de charges « Loyers » du compte de résultat
- La capacité d'endettement de votre entreprise est préservée
- La suppression des coûts cachés liés aux équipements vieillissants
- Pas d'avance de TVA
- Pas d'investissement sur un bien non directement productif, dont la valeur chute très rapidement
- Une mise à disposition des équipements sans apport de fonds
- Une solution très souple et évolutive à tout moment
- Une solution globale qui intègre les équipements, le service et la maintenance
- Un budget constamment sous contrôle et sans surprise
- Une trésorerie optimisée, saine
- Un accompagnement dans vos projets **de bout en bout**

Simplicité | Efficacité | Adaptabilité



ASSETLEASE
Concepteur & maître d'œuvre en **Financement**



FAIRE LE CHOIX DE LA LOCATION FINANCIÈRE

Pour financer vos équipements professionnels

Équipements

professionnels de types

Bureautique, informatique, téléphonique, sécurité, logiciel, matériel médical, monétique, sûreté, équipement véhicule spécifique, nouvelle technologie, industriel, agricole, œuvre d'art, métier de bouche, etc.

...

ASSETLEASE c'est :
6 partenaires financiers
2 fonds d'investissement

Pour répondre à l'ensemble de vos demandes sans être limité à une seule source de financement !

Téléphone : +33 1 30 31 02 98
Partenaire : service-client@assetlease.fr



Simplicité | Efficacité | Adaptabilité

FOIRE AUX QUESTIONS

1- Que se passe-t-il à la fin de mon contrat de location :

A la fin de votre contrat de location, plusieurs options s'offrent à vous :

- Renouveler totalement ou partiellement vos équipements
- Restituer totalement ou partiellement vos équipements
- Demander la possibilité de racheter les équipements de votre contrat de location après une période de relocation

Le prix de la cession sera établi en fonction de la valeur marché ou de la valeur d'utilisation des équipements. Pour toutes demandes, nos équipes commerciales se tiennent à votre disposition.

2- Je souhaite faire évoluer mon contrat de location en cours :

A tout moment de la vie de votre contrat de location, vous avez la possibilité de faire évoluer vos équipements en fonction de vos besoins : modifier la durée de financement, modifier le montant de vos échéances (loyers), ajouter/retirer des équipements. Ce type d'opération doit faire l'objet d'une demande auprès de nos services. Toute modification de votre contrat de location en cours, reste soumis à l'accord de notre comité des engagements au moment de l'évolution de votre contrat de location.

3- J'ai un problème avec mon équipement, il ne fonctionne pas ou plus :

En cas de dysfonctionnement technique de vos équipements, vous devez impérativement vous rapprocher de votre fournisseur qui reste responsable du bon fonctionnement de ceux-ci pendant la durée de votre contrat de location. **ASSETLease** n'intervient qu'à titre purement financier et ne peut être responsable d'un équipement défectueux.

4- On me vole mon équipement ou mon équipement est détérioré

En cas de vol ou de détérioration, vous devez vous rapprocher soit de votre assurance avec laquelle vous avez souscrit un contrat pour assurer les équipements mis en location ou vous rapprocher d'ASSETLease, si vous avez fait le choix de souscrire une assurance avec nos services. Dans tous les cas, l'assurance des équipements est obligatoire pendant toute la durée de votre contrat de location. Une attestation vous sera demandée dans les 30 jours après la livraison des équipements.

Simplicité | Efficacité | Adaptabilité



ASSETLEASE
Concepteur & maître d'œuvre en **Financement**

